Image not found or type unknown

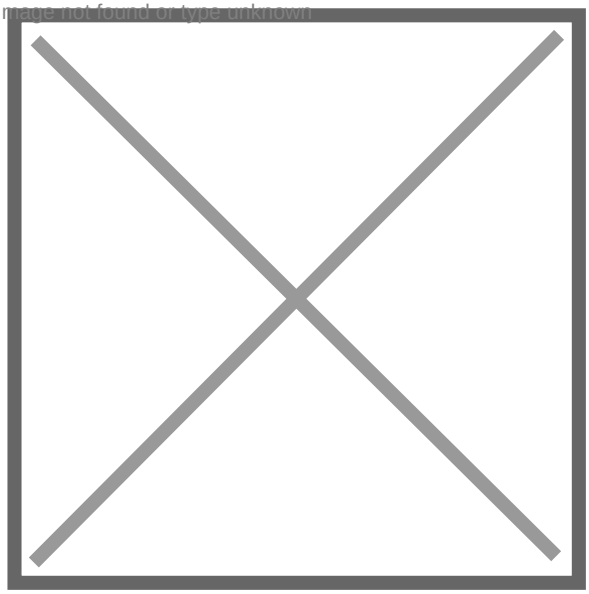

Mur mitoyen détruit et endommagé

Par **elyze182**, le **07/04/2008** à **22:19**

Bonjour,
J'habite dans un immeuble, qui auparavant avait un autre immeuble mitoyen collé à lui..
Il y a quelque temps, l'autre immeuble a été détruit pour pouvoir construire un immeuble avec des bureaux et supermarché..
Cependant, lorsqu'ils ont détruit l'immeuble cela a endommagé la parois du mien.. et cela a provoqué un problème d'étanchéité...
La construction a bien avancé, mais le nouvel immeuble n'est plus motoyen car il ya un espace le séparant du mien..

Mon mur n'aurait pas du etre refait pour eviter ce problème d'étanchéité ?
Vu l'etat de la construction, il est impossible de faire un ravalement de facade, la seule solution serait d'avancer le toit, pour éviter tous ces problemes d'infiltration..
Est-ce possible ?
Puis-je agir contre l'immeuble voisin pour le paiement des travaux ?

Merci de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés